

avant que les choses soient parfaitement en règle sur les affaires de bonne intelligence, que contiennent les déclarations réciproques faites le 18. Janvier dans l'audience publique qu'a eue de l'Impératrice le Baron de Greiffenheim, Ministre du Roi de Suede. Les Officiers de terre & de marine qui sont à *Revel* & à *Cronstadt*, doivent aussi n'y point quitter leurs postes avant d'en avoir obtenu une permission expresse de l'Impératrice. Et nonobstant tout ce qui peut flatter d'une tranquillité à maintenir dans le *Nord*, Sa Maj. Impériale veut avoir constamment l'état de la Marine sur le pied d'augmentation où il est porté à présent; savoir, une Flotte de 80 tant Vaisseaux de guerre que Frégates, outre les Galeres & les Bâtimens legers.

Suivant la note que l'on tient des Matelots enclassés, leur nombre monte à plus de 25 mille, tant pour le département de la Mer du *Nord*, que pour celui de la Mer *Baltique*.

On n'a pû qu'apprendre à la Cour avec beaucoup de déplaisir la disgrâce du Grand Vizir, d'autant que ce premier Ministre de la Porte Ottomane étoit d'un esprit intègre & pacifique; qu'il avoit fort à cœur la conservation de la paix dans le *Nord*, & qu'il avoit pour maxime d'Etat, de cultiver étroitement la bonne intelligence entre la *Porte* & la *Russie*.

SUEDE. DANNEMARC.

LA Cour de *Suede* & celle de *Dannemarc*, depuis le renouvellement de leur Traité d'Alliance, sont convenues à l'amiable sur quelques anciennes difficultés concernant le régleme des limites des deux Etats du côté de la *Norvege*, & qu'après qu'il auroit été mis en exécution, on travailloit